

ACCIDENT

survenu au planeur immatriculé D-6223

Événement :	atterrissage dur sur un site non répertorié.
Cause identifiée :	décision tardive d'atterrissage en campagne.

Conséquences et dommages :	planeur fortement endommagé.
Aéronef :	planeur Glaser Dirks DG200.
Date et heure :	mercredi 8 mars 2000 à 15 h 00.
Exploitant :	privé.
Lieu :	Verdaches (04), col du Labouret.
Nature du vol :	circuit.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 50 ans, VV de juin 1998 délivré par l'Allemagne, 900 h de vol en planeur.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent calme, CAVOK.

Circonstances

Le pilote décolle de l'aérodrome de Serre La Bâtie (05) pour un vol à destination de l'aérodrome de Seyne Les Alpes (04). Dans le secteur du col du Labouret, le pilote se trouve à trop basse altitude pour poursuivre le vol jusqu'à l'aérodrome de destination. Il décide d'atterrir en campagne dans une clairière d'environ 150 m de long ou 40 m de large. Après un premier impact sur une partie encore enneigée, le planeur glisse sur le sol herbeux sur une distance de quatre-vingts mètres environ, puis il s'immobilise. Le saumon de l'aile droite et la gouverne de direction sont arrachés, et le fuselage est fissuré au niveau de l'emplanture des ailes.

Le pilote a indiqué qu'il avait décidé trop tard d'atterrir en campagne alors qu'il ne se trouvait plus à proximité d'un aérodrome ou d'un champ répertorié.



